

[Exploitation]

Le Scare tourné vers "les actions en cours et l'avenir"

Le syndicat a profité de son AG deauvillaise pour évoquer les nombreux dossiers qui agitent aujourd'hui le secteur art et essai, dont une révision du classement qui se profile. ■ KEVIN BERTRAND

Pour la troisième année consécutive, le Scare a profité du Congrès de la FNCF pour organiser, en marge de celui-ci, son assemblée générale. Et, de nouveau, le constat est loin d'être réjouissant. "Cette année 2021 fut à nouveau marquée par des turbulences sanitaires, accentuant certains facteurs qui se dessinaient déjà avant la crise. Ainsi, on constate une polarisation et une concentration des entrées sur un nombre très restreint de films, principalement sur les week-ends, avec des difficultés accrues, récurrentes et inquiétantes sur les résultats des films de la diversité", a rappelé Stéphane Liba, coprésident du Scare, en introduction du rapport moral du syndicat, lu avec sa coprésidente Christine Beauchemin-Flot. À cela "s'ajoutent des

effets conjoncturels: décalages répétés de sorties de films, absence de films porteurs américains (...), sorties directement en V&D (...), essor des plateformes et de nouvelles pratiques de visionnement, piratage, dont les effets demeurent désastreux sur la fréquentation..." Aussi, "c'est ainsi toute l'économie du secteur qui est en danger: auteurs, producteurs, réalisateurs, distributeurs et... salles de cinéma", a alerté le Scare, qui entend malgré tout adopter une approche optimiste et se tourner donc "vers les actions en cours et l'avenir".

Un avenir riche en dossiers cruciaux, classement art et essai en tête. Ainsi, si le Scare "salu(e) la décision du CNC (...) de reconduire à l'identique en 2021 (...) les montants attribués à chaque salle lors du classement 2019", en revanche, il "déplore(e)

chaque année un écrotement qui perdure au fil des ans, malgré une enveloppe renforcée pendant la crise, qui pèse sur les salles les plus engagées et exigeantes". Aussi le syndicat est-il "ravi que (...) le CNC ait remis l'ouvrage sur le métier pour opérer une révision du classement que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs années, regrettant que les nouveaux critères ne rendent pas suffisamment justice à certaines salles".

HAUSSE DES CHARGES ET URGENCE CLIMATIQUE

Évoquant les problématiques liées à la "hausse drastique de nos charges d'électricité et de gaz", le syndicat a ensuite pointé un autre dossier prioritaire: "l'urgence climatique", entre nécessaire remplacement du matériel de projection et obligation prochaine de "répondre aux objectifs de réduction de la consommation énergétique exigés par le décret tertiaire". Reste que si "les obligations vont peser particulièrement pour nos salles, généralement plus

anciennes, (...) il s'agit d'un investissement sur le long terme qui ne sera que bénéfique pour nos salles et notre avenir".

Lors des rares échanges avec l'assemblée, aucun dossier "politique" n'a été abordé malgré la multiplicité des sujets de préoccupation (fréquentation en baisse, problématiques énergétiques, endettement accru...), à l'exception d'un: la révision du classement art et essai, consécutive à la réforme de 2017. "Nous avons présenté le bilan de cette réforme, qui constituait une première étape, a répondu Magali Valette, directrice du cinéma du CNC. Maintenant que tout le monde est informé, l'idée est d'entamer des concertations plus précises sur les mesures et les évolutions. Nous n'avons pas de timing précis, cela dépendra de l'ambition que nous voulons y donner, tous ensemble." Et d'évoquer, au mieux, le premier semestre 2023.

Le Scare a en outre fait savoir qu'il avait élaboré des propositions, notamment avec le GNCRC, sur la loi régissant l'aménagement cinématographique du territoire, qui comporte selon lui "denombreeux points qui ne sont plus adaptés aux enjeux actuels ou dont la rédaction doit être précisée". Dans ce cadre, "l'ensemble des organisations professionnelles de l'exploitation (FNCF, Afcac, GNCRC) se sont accordées sur un grand nombre d'entre elles, qui ont fait l'objet d'une proposition de rédaction par le CNC". À suivre... +